

21 mars 2018

LE COMPTE N'Y EST PAS

Prévu en forte baisse selon les dires de la Direction pendant les NAO, l'intéressement résultant des critères financiers utilisés pour sa détermination serait de **2,91%**.

Profitant de son intervention devant le Comité d'Entreprise, Monsieur Jean-Charles DECAUX a annoncé « dans sa grande générosité » que l'entreprise versera un intéressement de

5% du salaire annuel brut, soit l'équivalent d'environ 2/3 d'un mois de salaire brut, moins la CSG...

Pour les actionnaires en revanche, pas de changement : le dividende par action proposé au titre de l'exercice 2017 reste de 0,56€ comme l'année dernière, soit près de 120 millions d'euros.

Deux poids deux mesures, et un gros manque à gagner pour les salariés (6 millions d'intéressement cette année contre 10,5 millions l'année dernière).

« L'aléatoire maîtrisé » de ce mode de rémunération dénoncé par la CGT se confirme une nouvelle fois.

Nous sommes loin du 13^{ème} mois attendu par les salariés.

DELEGUE SYNDICAL

CENTRAL CGT

Eric SYLARD

DSC Adjoints

Jean-Pierre VIAUD

Alexandre RAMON

AQUITAINE

Jean-François MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN

Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE

Jean Pierre VIAUD

Sébastien CHESNE

CENTRE

Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR

Emmanuel MASSIMO

Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST

Claude CORE

Patrice DUDRAGNE

IDF NORD

José MAGALHAES

IDF OUEST

Thierry ARCHER

IDF PARIS

Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC

Jean-Christophe RAMOS

Lionel BODO

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES

Jean Marc PAPIS

Gérard CHARPY

MAUREPAS CB

Alexandre RAMON

Michaël FERRIERE

MIDI PYRENEES

Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS

Eric SYLARD

Jean-Paul DUMOULIN

NORMANDIE

Thierry BRUNET

Eric MOYON

PLAISIR CLE ST PIERRE

Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE

Véronique VIGNES

RHONE ALPES

Patrick CHOMAT

Pascal DUPUIS

Celui qui combat peut perdre,
Mais celui qui ne combat pas a déjà perdu.

(Bertolt Brecht)